

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

MENTION « LETTRES »

Parcours Métiers des Institutions Culturelles

LIVRET 2023 – 2024



Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Langues
Université Jean Monnet
21, Rue Denis PAPIN
42100 SAINT-ETIENNE

04.77.42.13.06
fac-all@univ-st-etienne.fr
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>



SOMMAIRE

S'inscrire et étudier en Master	02
Calendrier	03
Centres de Recherche	04
Institut A.R.T.S	05
Mention Lettres Parcours Métiers des Institutions Culturelles	06
M1 Métiers des Institutions Culturelles	08
M2 Métiers des Institutions Culturelles	18
Stage Master 1	24
Règlements	26
Plans des Sites ALL	30
Services universitaires	32
Services numériques pour les étudiants	33
Service des Publications	34
Études et handicaps	35
A cocher	36

S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER

Responsable de la mention Lettres : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

I. Conditions générales d'admission

1/ En 1^{ère} année de master

Les étudiants doivent être titulaires d'une licence française correspondant à l'une des spécialités proposées. Les étudiants titulaires d'une licence étrangère sont soumis à une procédure d'équivalence et à une demande d'admission spécifique. Les changements de spécialité sont également soumis à cette même procédure.

2/ En 2^{ème} année de master

Les étudiants doivent avoir validé la première année d'une spécialité admise pour l'entrée en deuxième année de la spécialité demandée.

II. Modalités d'inscription administrative

1/ M1 :

Demande d'admission par MonMaster (voir site de l'UFR ALL)

2/ M2

1/ Étudiant.es titulaires issus d'un M1 de l'UJM ne changeant pas de mention : admission automatique.

2/ Étudiant.es issus d'un M1 de l'UJM désirant changer de mention ou titulaires de diplômes d'une université française ou étudiant.es titulaires de diplômes étrangers résidant en France : demande d'admission par MonMaster (voir site de l'UFR ALL)

3/ Étudiant.es titulaires de diplômes étrangers ne résidant pas en France : selon les pays, selon les pays : procédure Études en France ou demande d'admission par MonMaster (voir site de l'UFR ALL)

III. Modalités d'inscription pédagogique

Après l'inscription administrative, l'étudiant doit accomplir une inscription pédagogique. Elle s'effectue par le web.

IV. Poursuite en thèse (École Doctorale 3 LA, ED 484)

Les étudiants intéressés par un contrat doctoral (éventuellement élargi à une charge d'enseignement) doivent avoir fini leur cursus de Master.

V. Étudier à l'étranger

La première ou la deuxième année de Master peuvent s'effectuer à l'étranger dans le cadre d'un programme international comme Erasmus +, ORA (Ontario), BCI (Québec), ISEP (Etats-Unis, Japon, Chili...).

Contacteur pour les Lettres et les Arts : Marc Desmet, marc.desmet@univ-st-etienne.fr

CALENDRIER

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s du département de Lettres auront lieu le jeudi 7 septembre 2023. Les horaires et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera notamment donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Calendrier de l'année universitaire

Le calendrier de la faculté ALL, en deuxième de couverture, peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL :

Début des cours : le lundi 11 septembre 2023

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

Semestres impairs :

Cours du lundi 11 septembre 2023 au samedi 09 décembre 2023 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 11 au samedi 16 décembre 2023

Examens terminaux session une du jeudi 04 janvier au samedi 13 janvier 2024

Examens terminaux session deux du lundi 17 juin au samedi 29 juin 2024

Semestres pairs :

Cours du lundi 15 janvier 2024 au samedi 13 avril 2024 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 15 au samedi 20 avril 2024

Examens terminaux session une du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024

Examens terminaux session deux du lundi 17 juin au samedi 29 juillet 2024

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du lundi 30 octobre au dimanche 05 novembre 2023.

Noël : du mercredi 21 décembre 2023 au mercredi 03 janvier 2024.

Hiver : du lundi 26 février au dimanche 01 mars 2024.

Printemps : du lundi 22 avril au dimanche 28 avril 2024.

Ascension : du jeudi 09 au dimanche 12 mai 2024.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM).

Centres de Recherche

Les étudiants de 2^e année de Master sont rattachés de droit à l'un des Centres de Recherche de la Faculté ALL correspondant à leur domaine de recherche. Ils devront participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES	DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS
ECLLA (Étude du Contemporain en Littératures, Langues et Arts)	Anolga Rodionoff (anolga.rodionoff@univ-st-etienne.fr)
Axe 1 Territoires et représentations	Gilles Del Vecchio (Littérature espagnole) Rémi Dignonnet (Linguistique anglaise)
Axe 2 Espaces de savoirs critiques	Anolga Rodionoff (Arts)
Axe 3 Créations – Technologies – Imaginaires	Jérôme Dutel (Littérature comparée) Laurent Pottier (Musique)
Axe 4 Créations en tension	Christine Dualé (Littérature américaine) Carole Nosella (Arts)
HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 <i>Axes de recherche</i> : Antiquité tardive et chrétienne. Éditions de textes patristiques latins.	Aline Canellis (aline.canellis@univ-st-etienne.fr)
IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période du Moyen Âge au XIX ^e siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5.	Delphine Reguig (delphine.reguig@univ-st-etienne.fr)



Qu'est-ce que l'Institut ARTS ?

L'Institut ARTS (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs) est né de la volonté de l'université de Saint-Étienne de renforcer une **dynamique partagée de recherche et de formation** autour des arts. Cette dynamique réunit des laboratoires de recherche (ECLLA, IHRIM, HISOMA, EVS notamment) et des formations en Lettres, Arts et Sciences humaines et s'appuie sur des partenariats et collaborations avec des **écoles d'art** et des **institutions culturelles régionales**.

Fort de ces relations, ARTS peut s'intéresser à de nombreux champs disciplinaires en adoptant des méthodes et des problématiques variées.

Que fait l'Institut ARTS ?

- Faciliter les liens institutionnels entre l'UJM et les partenaires comme l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne (ENSASE), l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne (ESADSE), l'École de la Comédie, le Conservatoire National Supérieur de la Musique et de la Danse de Lyon (CNSMD), le Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMC+), le Musée d'Art et d'Industrie et le Musée de la Mine de Saint-Étienne ainsi que la Comédie.
- Aider à l'organisation et au financement d'évènements (**rencontres avec des artistes, expositions, workshops**, etc.) en lien avec des structures **culturelles du territoire** (musées et centres d'art, associations, galeries, éditeurs, etc.) et avec les laboratoires de l'université par l'intermédiaire d'un appel à projets.
- Relayer des informations sur des **appels à résidences** ou **bourses** artistiques, ainsi que des **offres d'emploi** ou de **concours**, ou sur le droit d'auteur et le statut des artistes. Son site internet est une plateforme d'information.
- Accroître la visibilité **des associations étudiantes (alt516, etc.)**, ou d'autres **projets d'étudiant.e.s** en lien ou non avec la pédagogie, dans le domaine des arts et de la culture sur notre territoire.

Curieux ? Abonnez-vous !

Siteweb : <https://arts.univ-st-etienne.fr/fr>

Twitter : [@institut_arts](https://twitter.com/institut_arts)

Instagram : [institut_arts](https://www.instagram.com/institut_arts)

Où nous trouver ?

Campus Tréfilerie

77 rue Michelet, 6è étage.

Mail : projet-arts@univ-st-etienne.fr

MENTION LETTRES

Responsable : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

Parcours Métiers des Institutions Culturelles

Responsables : Morgane Kieffer (morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr) et Carole Nosella (carole.nosella@univ-st-etienne.fr)

Objectifs de la formation

Ce master à visée réflexive autant qu'ancrée dans le champ professionnel de la culture permettra d'acquérir une bonne connaissance des objets culturels et des moyens de les accompagner par le discours et sa mise en forme, mais aussi par l'organisation d'événements et dispositifs associatifs ou institutionnels visant à les valoriser. Il est intrinsèquement pluridisciplinaire (lettres et arts), et met en lien des objets culturels variés, à travers une vision transversale de la culture. Il est particulièrement sensible à la sphère du contemporain et à ses problèmes : nouveaux média et transmédialités, hybridations des pratiques culturelles, multiplication et dispersions des façons d'être un public...

Centré sur l'expérimentation, ce master favorise et encourage le contact avec des professionnel·les issus·es du tissu local mais aussi national et international sans délaisser une formation théorique et critique. Les étudiant·es sont également amené·es à valoriser leur propre production au cours de la formation, dans le cadre de projets individuels, collectifs, et professionnels (stages) :

- Création d'une revue/plateforme numérique qui met en valeur les productions des étudiants de la composante et notamment en arts plastiques, numériques et musicologie.
- Accompagnement de projets artistiques avec des partenaires locaux (institutions culturelles, éducatives et structures associatives), voire commissariat d'exposition articulant projets étudiants et productions professionnelles, programmation de spectacle, etc.

À l'issue de cette formation, l'étudiant·e aura abordé la conception d'une programmation culturelle, la contribution à des revues culturelles spécialisées, la conception d'un parcours culturel et patrimonial, la conception des supports multimédia pour accompagner exposition, spectacle, cycle de conférences, etc.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres ou d'Arts pour le M1.
- Être titulaire d'un master 1 de Lettres ou d'Arts pour le M2.
- Autres licences ALL/SHS en fonction des parcours et des dossiers.

Débouchés de la formation

- Programmateur·trice culturel·le
- Critique (arts du spectacle, cinéma, arts plastiques, littérature...)
- Chargé·e de production / assistant·e de production
- Responsable/chargé·e de projets culturels
- chargé·e de communication / diffusion
- Animateur·rice dans les institutions liées à la littérature (médiathèques, bibliothèques, théâtres, lieux et associations culturels et littéraires) et aux arts (musées, centres d'art, etc.)
- Médiation littéraire
- Médiation culturelle

Lien avec les centres de recherche

Bien qu'à vocation plus professionnalisante que théorique, la formation dispensée dans le cadre de ce Master s'articule étroitement avec les axes de recherche développés par les laboratoires de Lettres et Arts de l'Université Jean Monnet, notamment :

- **ECLLA (<https://eclla.univ-st-etienne.fr/>)**

Créations en tension : La programmation d'événement culturels questionne la relation entre des créations et des publics, de même le travail de coordination entre l'artiste, les lieux de diffusions et la composition de la réception est primordial, l'axe création en tension pose toutes ces problématiques, puisqu'il questionne les frictions que ces transferts engendrent (également problématique de l'inter ou transdisciplinarité).

Territoires : le master sera ancré dans le territoire en se montrant acteur dans les lieux culturels, on peut imaginer que des projets sur la représentation du territoire local pourraient être mis en place.

Espaces de savoir critique : les questions de valorisation de création artistique sont au cœur de ce master, qui fonctionnera en synergie avec l'axe Espace de savoir critique.

- **IHRIM (<http://ihrim.ens-lyon.fr/recherche/equipes-de-sites/ihrim-universite-de-saint-etienne/>)**

Arts des discours aux pratiques : les liens entre discours et pratiques seront au cœur de ce master

Édition et histoire du livre : des pratiques de nouvelles formes d'édition seront expérimentées dans ce master

Les normes, les canons et leurs critiques : comme l'axe *créations en tension*, des liens peuvent se faire sur les problématiques de normes. Le rôle du médiateur entendu largement comme celui/celle qui donne accès aux créations artistiques, peut être particulièrement crucial pour les œuvres qui suscitent la polémique. De même, ce master vise à introduire au métier de critique.

Lien avec l'institut A.R.T.S (<https://arts.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>)

Ce Master s'appuie en outre sur l'institut A.R.T.S (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs), et sur les partenariats que celui-ci entretient avec les institutions culturelles locales.

A.R.T.S est né de la volonté de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne de développer une dynamique de recherche et de formation autour des arts et des questions sociétales, territoriales, éthiques et politiques qu'ils soulèvent, à leur manière propre, éclairés par une approche historique et épistémologique. A.R.T.S repose sur une association originale entre l'Université Jean Monnet, des écoles supérieures d'art du site Lyon - Saint-Étienne et des institutions culturelles. Le consortium ainsi formé, résolument ouvert, se construit dans une ambition de rayonnement académique et culturel.

ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

Usages avancés et spécialisés des outils numériques / Communication spécialisée pour le transfert de connaissances							
UE 1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Méthodologies et pratiques de la rédaction, transmission, diffusion						9	2
<p>Écriture, transmission, critique I (formats courts : initiation) Frédéric Martin-Achard</p> <p><i>Cours mutualisé avec le M2 "Création et Recherche en Arts Plastiques", selon un choix obligatoire entre « Écriture, transmission, critique I » et « Théories et pratiques des médias et de la publication, humanités numériques ».</i></p> <p><i>Répartition des effectifs entre S1 et S3 selon la note obtenue pour le pré-mémoire (initiation vs perfectionnement)</i></p>	9	12+6 (suivi éditorial)	Exercices écrits	Exercices écrits	Exercices écrits	3	2
<p>Théories et pratiques des médias et de la publication, humanités numériques Jacopo Rasmi</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Approches théoriques b. Pratiques des médias et de la publication, humanités numériques (1^{er} volet : production textuelle) <p><i>Cours mutualisé avec le M2 d'Arts Plastiques, selon un choix obligatoire entre</i></p>	9	12	Écrit + Exercice pratique	1 écrit	1 écrit	4	2

« Écriture, transmission, critique I » et « Théories et pratiques des médias et de la publication, humanités numériques »							
Initiation au design graphique.		18	Exercices pratiques en cours de semestre	Dossier numérique	Dossier numérique	2	1

Appui à la transformation en contexte professionnel							
UE 2 Fonctionnement et administration de la culture	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 1	Coef. 1
Séminaire « professionnel·les du monde de la culture et de l'art » <i>Cours mutualisé avec le M1 Arts Plastiques</i>	9	3 (suivi)	Dossier	Dossier	Dossier	1	

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés / Communication spécialisée pour le transfert de connaissances							
UE 3 Théories et pratiques de l'organisation de projets culturels et artistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 10	Coef. 2
Territoires, publics, participation I : la notion de public Duniému Bourobou	12		Exercice(s) en cours de semestre	1 écrit	1 écrit	3	1
Histoire des lieux et pratiques de diffusion en art et littérature (16°-19°) Ian Byrd	12	12	Exercice(s) en cours de semestre	1 écrit	1 écrit	3	1
Médiation culturelle et artistique : l'exemple du jeune public Mélodie Blanchot Judicaëlle Pace <i>Cours mutualisé avec le M2 "Musique et Musicologie".</i>	12	12	Exercices en cours de semestre (oral et écrit)	Dossier	Dossier	3	1
Conception d'un projet culturel		8	Exercice pratique au cours du semestre	Assiduité obligatoire (<i>exclu du régime bloqué</i>)	Écrit	1	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés							
UE 4 Outils et méthodologies de la recherche en Lettres et en Arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
						7	2
1 Séminaire de recherche en Lettres (cf. Master Lettres)	12	12	Travail de recherche	Un écrit à rendre en fin de semestre	1 oral	3	1
1 Séminaire de recherche en Arts (cf. Master Arts)	18		Travaux en cours de semestre (cf maquette Master Arts)	Travaux en fin de semestre (cf maquette Master Arts)	Dossier (cf maquette Master Arts)	3	1
Méthodologie de la recherche Carole Nosella		6	Dossier	Dossier	Dossier	1	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances / Appui à la transformation en contexte professionnel							
UE 5 Savoirs appliqués	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
						3	1
Anglais (cours spécifique) Arnaud Moussart		18	Travaux en cours de semestre	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

Usages avancés et spécialisés des outils numériques/ Communication spécialisée pour le transfert de connaissances							
UE 1 Méthodologies et pratiques de la rédaction, transmission, diffusion	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
						7	2
Écriture, transmission, critique II (formats longs) Morgane Kieffer	6	18+6 (suivi)	Un exercice en format long	Un exercice en format long	Un exercice en format long	2	1
Théories des médias et de la publication, humanités numériques <i>Cours mutualisé avec le M1 "Lettres Modernes"</i>	6	6	Écrit	Écrit	Écrit	2	1
Pratiques des médias et de la publication, humanités numériques (2° volet : initiation à la		18	Exercice pratique	Exercice pratique	Exercice pratique	2	1

création sonore et/ou visuelle)							
Design éditorial : prise en main <i>web to print</i>		18	Exercice pratique	Exercice pratique	Exercice pratique	1	1

Appui à la transformation en contexte professionnel							
UE 2 Fonctionnement et administration de la culture	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Séminaire « professionnel·les du monde de la culture et de l'art »	9	3	Dossier	Dossier	Dossier	1	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés/ Communication spécialisée pour le transfert de connaissances							
UE 3 Théories et pratiques de l'organisation de projets culturels et artistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
Territoires, publics, participation : une approche sociologique de la notion d'intervention Claire Autant-Dorier <i>Cours mutualisé avec le M1 "Création et Recherche en Arts Plastiques"</i>	12		dossier	dossier	dossier	3	1
Histoire des lieux et pratiques de diffusion en art et littérature (20e et contemporain) a) Volet historique Ubavka Zanic b) Volet panoramique Anne-Céline Callens <i>Volet b) mutualisé avec le M2 « Création et Recherche en Arts Plastiques » et le M1 « Sciences de l'Art ».</i>	12	12	Exercices en cours de semestre	1 écrit	1 écrit	3	1
Conception d'un projet culturel (Théorie et pratique)	6	12	Dossier	Dossier	Dossier	2	2

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés							
UE 4 Outils et méthodologies de la recherche en Lettres et en Arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
						7	2
1 séminaire de recherche en Lettres (cf. Master Lettres)	12	12	Travail de recherche	Un écrit à rendre en fin de semestre	1 oral	3	2
1 Séminaire de recherche en Arts (cf. Master Arts)	18		Travaux en cours de semestre (cf maquette Master Arts)	Travaux en cours de semestre (cf maquette Master Arts)	Dossier	3	2
Méthodologies et enjeux de la recherche Morgane Kieffer		6	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	1 écrit	1	1

Appui à la transformation en contexte professionnel							
UE 5 Savoirs appliqués	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef
						7	1
Stage court (70h)			Rapport de stage	Rapport de stage	Rapport de stage	3	2
Module d'Insertion Professionnelle (IP)						2	1
Langues vivantes Anne Dalles Maréchal		18				2	2

Présentation des enseignements

Semestre 1

UE 1 : Méthodologies et pratiques de la rédaction, transmission, diffusion

1. Écriture, transmission, critique I

Frédéric Martin-Achard

Ce cours d'initiation à l'écriture critique comprendra deux parties :

- **Volet théorique** : approche et analyse des techniques d'écriture pour différents supports de diffusion de la culture : présentation de projet artistique ou littéraire ; critique de presse ; feuille de salle (théâtre, exposition, manifestation artistique)
- **Volet pratique** : accompagnement dans l'écriture et restitution de travaux en public. Au moins trois projets d'écriture seront rendus au fil du semestre (formats au choix, mais expérimenter au moins deux formats).

Cours mutualisé avec le M2 Création et Recherche en Arts Plastiques (au choix : « écriture, transmission, critique I » ou « Théories et pratiques des médias et de la publication, humanités numériques »).

N.B. : Répartition des effectifs entre S1 et S3 selon la note obtenue pour le pré-mémoire (initiation vs perfectionnement).

2. Théories et pratiques des médias et de la publication, humanités numériques

Jacopo Rasmi

Qu'est-ce qu'un médium: un instrument de la culture de masse, un moyen de communication au sens large, un sorcier négociant avec des absent.es? Que faisons-nous par les médias ou bien que nous font-ils faire? La création précède vraiment la distribution ou bien on pourrait affirmer le contraire? Ce cours propose d'abord un panorama des réflexions théoriques autour de nos infrastructures de publication de l'information et des objets artistiques en compagnie de courants de la pensée comme l'archéologie des médias ou l'économie de l'attention. Ensuite, durant sa phase TD, il proposera de produire et discuter ensemble l'analyse et la comparaison de quelques cas spécifiques afin de produire à la fin du semestre un "manifeste" ou "charte" pour les activités éditoriales de la promotion.

3. Design graphique et éditorial : conception graphique de la revue du Master

Découverte des pratiques graphiques contemporaines à travers la conception d'un objet éditorial, la revue du Master. Ce cours permettra d'aborder des questions théoriques liées à l'(auto-)édition, tout en proposant une initiation aux outils de mise en page sur supports imprimés (PAO) et sur le web (html, css et web-to-print).

UE 2 : Fonctionnement et administration de la culture

Séminaire « professionnel·les du monde de la culture et de l'art »

Cycle d'intervention de professionnel.les sur leur expérience pratique. Les interventions seront organisées selon une logique de cycles.

UE 3 : Théories et pratiques de l'organisation de projets culturels et artistiques

1. Territoires, publics, participation I : la notion de public

Duniému Bourobou

En France, l'histoire de la connaissance des publics est associée à la création du ministère des Affaires Culturelles, confié à André Malraux en 1959, avec pour mission de "rendre accessibles les oeuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre de Français, d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et de favoriser la création de l'art et de l'esprit qui l'enrichisse"

Démocratisation culturelle, démocratie culturelle, droits culturels, quête de nouveaux récits, nous évoquerons ensemble le travail passionnant et fondamental mené par les équipes des lieux culturels auprès des publics.

0. Histoire des lieux et pratiques de diffusion en art et littérature (16e-19e)

Ian Byrd

Ce cours a pour objectif de donner un panorama de l'histoire des lieux et pratiques de diffusion en art et en littérature, de la Renaissance jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Du côté des arts, nous nous intéresserons à deux transformations majeures, en étant attentifs à l'histoire des institutions qui les rendent possibles : le passage, survenu au cours du XVII^e siècle, du système corporatif hérité du Moyen Âge au système académique qui reste dominant jusqu'à la deuxième moitié du XIX^e siècle ; la contestation de l'académisme sous l'impulsion des artistes de l'avant-garde et de leurs acheteurs. Pour ce qui est de la littérature, nous étudierons l'évolution du statut de l'écrivain, de l'âge classique jusqu'à la période romantique, moment du « sacre de l'écrivain ». Seront également abordés l'histoire de l'édition, l'avènement du journalisme, les réseaux et sociabilités, la reproduction de masse appliquée aux images et les réactions des écrivains et artistes à ce phénomène, qui sont autant de faits incontournables de la vie littéraire et artistique au XIX^e siècle. Dans une perspective plus théorique, nous nous familiariserons avec certains outils conceptuels issus de la sociologie de l'art et de la littérature, à commencer par la fameuse théorie du « champ », qui sera interrogée en vue de faire ressortir son grand pouvoir explicatif ainsi que ses limites.

0. Médiation culturelle et artistique : l'exemple du jeune public.

Ce cours sera partagé entre une intervenante en musicologie (Judicaëlle Pace) à propos de la médiation du théâtre musical et une intervenante sur la médiation des arts plastiques. Dans les deux cas, les cours seront centrés sur le jeune public (ateliers, visites, etc.).

4. Conception d'un projet culturel

Le projet culturel constitue l'un des aboutissements de la formation de M1. Il s'agit d'un projet collectif mené par l'ensemble de la promotion, et encadré par un membre de l'équipe pédagogique et un·e ou plusieurs intervenant·es issues d'une institution culturelle partenaire du Master. Il s'agit de concevoir et d'organiser l'événement de lancement de la revue de la promotion, sur les plans artistique, culturel et scientifique, mais aussi d'en assurer la diffusion auprès du public.

Ce premier volet permet de préparer l'élaboration du projet culturel (choix de la thématique retenue, réflexion sur les invité·es, les formats, le type d'événement/support pour le projet).

Dans cette perspective, on présentera les outils numériques propres au Master. Il s'agira notamment de commencer le travail sur le site internet du Master : présentation, animation et élaboration des premiers contenus publiés par la promotion à partir des productions d'autres cours (écriture transmission critique; pratique des médias, etc).

UE 4 : Outils et méthodologies de la recherche en Lettres et en Arts

1. 1 Séminaire du master Lettres modernes (voir livret Master Lettres)

1 au choix parmi:

1/ Littérature du 16e siècle : Élise Rajchenbach : Initiation à l'édition de textes anciens : éditer *Le Tuteur d'Amour* de Gilles d'Aurigny (1546)

2/ Littérature du 17e siècle : Delphine Reguig : À la recherche de la modernité : Charles Perrault et le Siècle de Louis le Grand

3/ Littérature du 20e siècle : Frédéric Martin-Achard : Ironie et empathie dans le roman contemporain

2. 1 Séminaire du master Arts (voir livret master Arts)

1 au choix parmi:

1/ Mondes de l'art, globalisation et culture visuelle : Anolga Rodionoff

2/ Le corps à l'œuvre: Céline Cadaureille,

3. Méthodologie de la recherche

Carole Nosella

Préparation et accompagnement du séminaire « professionnel·les du monde de la culture et de l'art ». À l'articulation entre la recherche et la création de projet, ces heures proposent d'identifier et de mettre en œuvre les outils nécessaires à l'insertion dans un réseau professionnel spécifique. Comment rassembler des ressources sur une thématique précise ? Comment identifier les personnes expertes dans le domaine d'expertise en question ? Comment trouver et initier le contact ?

L'évaluation consiste en un dossier consacré à votre projet professionnel propre, et qui pourra prendre la forme d'une cartographie des lieux, des contacts et des ressources qui structurent le domaine en question, en lien avec les apprentissages du semestre.

UE 5 : Savoirs appliqués

Anglais (cours spécifique)

Arnaud Moussart

On approfondira dans un premier temps les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau B2+ du Cadre Européen attendu.

Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Semestre 2

UE 1 : Méthodologies et pratiques de la rédaction, transmission, diffusion

1. Écriture, transmission, critiques II (formats longs) :

Morgane Kieffer

Même fonctionnement qu'au semestre 1, en deux volets, théorique et travaux dirigés avec restitution. La formation concernera ce semestre l'exercice de l'entretien.

2. Théories des médias et de la publication, humanités numériques.

3. Pratiques des médias et de la publication, humanités numériques (2^e volet : initiation à la création sonore et visuelle)

Initiation à la (web)radio et/ou à la vidéo documentaires en regard avec les productions critiques réalisées dans le cours écriture, transmission, critique et le cours théories des médias et de la publication, humanités numériques.

UE 2 : Fonctionnement et administration de la culture

1. Séminaire « professionnel·les du monde de la culture et de l'art »

Cycle d'intervention de professionnel·les sur leur expérience pratique. Les interventions seront organisées selon une logique de cycles.

Le séminaire est évalué sur dossier analytique que l'étudiant·e rendra à la fin du semestre.

UE 3 : Théories et pratiques de l'organisation de projets culturels et artistiques

1. Territoires, publics, participation II : La notion d'intervention

Claire Autant-Dorier

Il s'agira de s'intéresser ici aux pratiques participatives dans le domaine de la culture et des arts et à leurs fonctionnements institutionnels et pratiques. L'enseignement propose une approche sociologique des enjeux de la participation culturelle. Au-delà de l'intervention sociale ou éducative par la culture, il s'agira d'interroger en quoi l'Art comme expérience a une portée politique. Le cours proposera des apports théoriques articulés à des expériences pratiques.

Objectifs :

- Permettre aux étudiants de questionner le rapport aux « publics » de la culture
- Interroger les formes de participation et leur portée politique
- Initier à une approche pragmatiste des pratiques

Cours mutualisé avec les M1 "Création et Recherche en Arts Plastiques"

2. Histoire des lieux et pratiques de diffusion en art et littérature (20e et contemporain)

c) Volet historique

Ubavka Zaric

Les profondes mutations industrielles, sociales et sociétales à la fin du XIX^{ème} siècle ont bousculé les champs de la création artistique et notamment des arts de la scène. Un siècle plus tard, les arts de la scène se trouvent de nouveau confrontés aux changements majeurs, technologiques, sociaux, esthétiques dont on ne mesure pas encore complètement la portée. Pour comprendre les enjeux actuels, ce cours propose une analyse des événements marquants depuis la fin du XIX^{ème} et tout au long du XX^{ème} siècle qui ont petit à petit construit le paysage culturel et artistique tel que nous le connaissons aujourd'hui. Le théâtre est, dit-on, le miroir de la société et ses liens avec le pouvoir ont toujours été complexes. En France, le théâtre et ses acteurs ont joué un rôle fondamental dans la structuration de la politique publique de la culture dont nous interrogerons l'évolution et les impasses actuelles.

Parler des politiques culturelles, c'est tout d'abord parler des arts, des artistes et de la place qu'une société leur octroie. Aujourd'hui, les secteurs professionnels se trouvent écartelés entre les enjeux contradictoires oscillant entre le metaverse et l'indispensable transition écologique (dont celle numérique). La philosophie et les modèles sur lesquels la politique publique de la culture et ses institutions ont été construits paraissent aujourd'hui dépassés. Nous ré-interrogerons ces modèles et tenterons d'esquisser des pistes de réflexion sur l'avenir des réseaux institutionnels et plus largement sur la place des arts dans une société en pleine mutation.

d) Volet panoramique

Anne-Céline Callens

Ce cours a pour objectif de dresser un panorama des institutions culturelles du territoire stéphanois. Il permettra d'aborder la manière dont ces structures artistiques et culturelles ont été créées au fil du temps et ont constitué leurs collections et organisé des expositions spécifiques au regard du passé économique et industriel du territoire.

Dans le cadre de ce cours, les étudiant.e.s mèneront également une étude individuelle sur un établissement de leur choix (musée, centre d'art, galerie...) à partir de recherches documentaires et d'une étude de terrain menée en autonomie, qui comprendra la rencontre avec un professionnel de l'établissement (médiateur, conservateur, commissaire d'exposition, scénographe, régisseur...). La connaissance des différents lieux de diffusion des arts et de la littérature qui forment le maillage du territoire local et qui constituent des leviers importants dans la politique culturelle du département permettra ainsi aux étudiant.e.s de considérer l'étendue des perspectives d'emplois et de compétences qu'il leur est possible d'envisager.

Cours partiellement mutualisé avec le M2 "Création et Recherche en Arts Plastiques" et le M1 « Sciences de l'Art » [uniquement le volet panoramique, soit 6CM+6TD].

3. Conception d'un projet culturel (projet collectif long, adossé aux axes des laboratoires ECLLA ou IHRIM)

Programmation et/ou curation, avec une partie cours magistral et une partie accompagnement prospectif pour le développement d'un projet collectif, adossé aux axes des laboratoires ECLLA ou IHRIM.

Ce projet collectif fera l'objet d'une publication groupée en fin de M1, sur le site/plateforme du Master.

UE 4 : Outils et méthodologies de la recherche en Lettres et en Arts

1. Séminaire du master Lettres modernes (voir livret master Lettres)

1 au choix parmi:

1/ Littérature du 19^e siècle: Jean-Marie Roulin : Retours et revenances dans la France post-révolutionnaire

2/ Littérature comparée: « Romans du crime », Yves Clavaron (12 h.) « Scènes de meurtres royaux », Zoé Schweitzer (12 h.)

3/ Littérature francophone: A. « Afrique postcoloniale : histoire et mondialisation », Yves Clavaron (12 h.) B - « Le motif utopique dans l'œuvre de Léonora Miano », Judith Cohen (12h)

2. Séminaire du master Arts (voir livret master Arts)

1 au choix parmi:

1/ Photographie

2/ Espaces composites

3/ Art et interaction

3. Méthodologies et enjeux de la recherche

Morgane Kieffer

En vue de préparer l'alternative au S4 entre stage long et mémoire (travail de recherche ou travail documentaire, type "enquête de terrain", qui consiste en des entretiens/enquêtes), ce cours constitue le premier volet d'un apport méthodologique distribué entre le S2 et le S3.

UE 5 : Savoirs appliqués

1. Stage court (70h ou deux semaines)

2. Module de préparation à l'insertion professionnelle (Cap Avenir)

3. Anglais (cours spécifique)

Anne Dalles Maréchal

ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

UE 1 Méthodologies et pratiques de la rédaction, transmission, diffusion	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 2
Écriture, transmission, critique (formats courts : perfectionnement) Nicolas Blondeau <i>Cours mutualisé avec le M2 "Recherche et création en Arts Plastiques".</i>		18+6 (suivi)	Exercices écrits			3	2

UE 2 Fonctionnement et administration de la culture	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 3	Coef. 1
Réseaux, institutions et modes de financements de la création et de la diffusion Ubavka Zaric		12	Exercice(s) en cours de semestre	Exercice(s) en cours de semestre	Dossier	1	
Droit du travail (métiers de la littérature et des arts visuels) Léa Cotard-Blanco Sandrine Chalendar	6	6	Exercice(s) en cours de semestre	Exercice(s) en cours de semestre	Dossier	1	
Propriété intellectuelle	9		Exercice(s) en cours de semestre	Exercice(s) en cours de semestre	Dossier	1	

UE 3 Théories et pratiques de l'organisation de projets culturels et artistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Théorie et pratiques de l'interdisciplinarité. Fabrice Flahutez	6	6	Dossier	Dossier	Dossier	3	1
Séminaire de spécialité.							

<i>Choisir 2 cours parmi les 3 suivants :</i>							
1. Création littéraire et vulgarisation (podcast, rencontres, festivals, chroniques, colloques). Élodie Karaki	6	12	Dossier	Dossier	Dossier	3	2
2. Programmation et diffusion en contexte numérique : responsabilité et éthique de la médiation. Morgane Kieffer	6	12	Dossier	Dossier	Dossier	3	2
3. Penser les espaces : de la curation muséale aux artists run spaces Alexandre Quoi + <i>Cours mutualisé avec le M2 « Recherche et création en Arts Plastiques » de manière facultative</i>	6	12	Dossier	Dossier	Dossier	3	2

UE 4 Outils et méthodologies de la recherche en Lettres et en Arts	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
1 Séminaire de recherche en littérature (cf. Master Lettres).	12	12	Travail de recherche	Un écrit à rendre en fin de semestre	1 oral	3	2
1 Séminaire de recherche en Arts. <i>(cf. prépa agrégation AP)</i> <i>Cours mutualisés avec la préparation à l'agrégation d'Arts Plastiques : histoire de l'art</i>	22		Écrit en cours de semestre <i>(cf. livret Master Art)</i>	Travaux en cours de semestre <i>(cf. livret Master Art)</i>	Dossier <i>(cf. livret prépa agrégation AP)</i>	3	2
Participation à des activités de recherche		6	Dossier de médiation	Dossier de médiation	Dossier de médiation	1	1
Accompagnement du projet de fin d'études articulé à la recherche		9	Travaux en cours de semestre	Travaux en cours de semestre	1 écrit	2	1

Présentation des enseignements

Semestre 3

UE 1 : Méthodologies et pratiques de la rédaction, transmission, diffusion

1. Écriture, transmission, critique (formats courts : perfectionnement)

Nicolas Blondeau

Cours mutualisé avec le M2 "Recherche et création en Arts Plastiques"

N.B. : Répartition des effectifs entre S1 et S3 selon la note obtenue pour le pré-mémoire (initiation vs perfectionnement).

UE 2: Fonctionnement et administration de la culture

1. Réseaux, institutions et modes de financements de la création et de la diffusion

Ubavka Zaric

2. Droit du travail (métiers de la littérature et des arts visuels)

Léa Cotard-Blanco et Sandrine Chalendar

3. Propriété intellectuelle (domaines de la littérature et des arts visuels)

UE 3: Théories et pratiques de l'organisation de projets culturels et artistiques

1. Théories et pratiques de l'interdisciplinarité

Fabrice Flahutez

Ce cours, à l'articulation de la théorie et de la pratique, engage une réflexion sur les enjeux de l'interdisciplinarité dans les pratiques artistiques et culturelles (festivals, expositions, etc.) comme dans les pratiques de diffusion de celles-ci (par exemple à travers l'étude du concept de "dispositif"). Le cours comporte un volet théorique (enjeux, pratiques et théories de l'interdisciplinarité) et un volet immédiatement nourri d'études de cas (programmation et médiation d'événements culturels et artistiques). Ce volet est organisé en partenariat avec le Musée MAMC+.

2. Séminaire de spécialité.

L'étudiant·e choisira 2 cours parmi les 3 proposés :

1. Création littéraire et vulgarisation (podcast, rencontres, festivals, chroniques, colloques).

Élodie Karaki

Ce cours propose un apport théorique sur les notions de « vulgarisation » et de « grand public », pour étayer une réflexion critique autour des corpus que l'on choisit de mettre en valeur, à partir de la question de la valeur (cf. savant ou populaire) et des outils mobilisés par les études culturelles (axiologie et politique). Il se déplit en plusieurs ateliers consacrés ensuite à différentes plateformes de mise en valeur, de transmission et de médiation du fait littéraire : podcasts, festivals et rencontres à destination du grand public, presse écrite et revues en ligne, collections éditoriales consacrées au « making off » des œuvres littéraires, émissions télévisées, etc.

2. Programmation et diffusion en contexte numérique : responsabilité et éthique de la médiation.

Morgane Kieffer

Appuyé sur des enquêtes consacrées aux pratiques culturelles des Français, ce cours aborde des problématiques de contenu (appropriation culturelle, sélection/invisibilisation), et de responsabilité et éthique de la transmission. On travaillera à partir d'études de cas d'événements culturels (programmation, animation et médiation de festivals, par exemple) mais aussi plus largement à partir d'une analyse de la représentation médiatique du fait culturel. On posera la question des enjeux de représentation/représentativité dans le monde de la culture et de l'art, en articulation avec la question des publics (avertis, scolaires, grand public, publics marginalisés).

3. Penser les espaces : de la curation muséale aux *artist-run spaces*.

Cours mutualisé en partie avec le M2 "Recherche et création en Arts Plastiques" [Milieux collectifs et économies alternatives de l'art et de la culture: 6CM+6TD.]

Alexandre Quoi + intervenant.e

Le cours se concentre sur les pratiques de curation, et la problématique centrale de l'espace dans son rapport au public et à la manière dont il organise immédiatement la transmission.

UE 4: Outils et méthodologies de la recherche en Lettres et en Arts

1. 1 Séminaire de recherche en littérature (cf. Master Lettres)

I au choix parmi:

1/Littérature du 17e siècle: Delphine Reguig: À la recherche de la modernité : Charles Perrault et le Siècle de Louis le Grand

2/Littérature du 18e siècle : Ian Byrd: Moquerie et persiflage dans la littérature du XVIII^e siècle

3/ Littérature du 20e siècle : Frédéric Martin-Achard: Ironie et empathie dans le roman contemporain

2. 1 Séminaire de recherche en Arts.

I au choix parmi :

1/Histoire de l'art période moderne : Art, écologie et environnement, des années 1960 à nos jours

2/Histoire de l'art période ancienne : L'atelier et le travail du sculpteur de Donatello à Claudel

Cours mutualisés avec les cours d'histoire de l'art du programme de l'agrégation d'Arts Plastiques.

3. Participation à des activités de recherche

Les étudiant·es assisteront en priorité aux activités (colloques, séminaires, Journées d'étude ou autres) organisées par les laboratoires ECLLA et IHRIM. La possibilité d'assister à des manifestations organisées par d'autres institutions (institutions partenaires de l'institut A.R.T.S, institutions extérieures) est également ouverte, sous réserve de l'accord des directeur·rices de recherche.

Parmi ces options, le choix des activités est laissé libre. Ce module est évalué par la rédaction d'un dossier de médiation consacré aux activités auxquelles l'étudiant·e aura assisté.

4. Accompagnement du projet de fin d'études articulé à la recherche

UE 5: Savoirs appliqués

1. Gestion, comptabilité, économie des projets culturels (littéraires et artistiques)

Sandrine Chalendar

2. Outils numériques et réseaux de communication

Domna Kossyfidou

Aborder des stratégies de communication institutionnelle pouvant intégrer ou non l'usage des réseaux sociaux, à la fois en indépendant ou en lien avec les organes de presse spécialisés. Approche réflexive et pratique.

3. Langues vivantes (Anglais spécifique MIC)

Anne Dalles Maréchal

4. Module IP

Semestre 4

UE 1: Savoirs appliqués

Projet de fin d'étude (*encadrement et suivi*). 3 formules possibles:

1. Stage (≤ 3 mois)

Mémoire de recherche appliquée (stage et projet professionnel)

ATTENTION: la durée du stage n'est pas restreinte, mais celui-ci doit impérativement s'achever au 31 août (fin de l'année universitaire). Aucune convention ne pourra être signée par l'Université pour un stage ne respectant pas ce calendrier.

OU

2. Stage (70h) + (au choix parmi ces 2 options):

a. Mémoire de recherche (théorique ou documentaire)

OU

b. conception d'un projet culturel

Mémoire de recherche appliquée (sur projet)

Stage M1 semestre 2

Durée : 2 semaines ou 70 heures (possibilité d'un stage filé, par exemple un jour par semaine).

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 (Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises (hors éducation nationale)

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant-e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant-e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement au référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

L'étudiant-e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent-e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA /DU STAGIAIRE PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

NOM.....Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal.....Ville.....
 N° Téléphone permanent.....Adresse e-mail.....
 Etablissement d'accueil.....Secteur d'activité.....
 Tutrice/Tuteur établissement d'accueil :

Aux affirmations ci-dessous pertinentes par rapport au stage, vous répondez que vous êtes :		Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Non pertinent
EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA/DU STAGIAIRE						
1	La/le stagiaire s'est intégré-e rapidement à son équipe de travail (disponibilité, bonne volonté...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	La/le stagiaire a su utiliser rapidement les moyens mis à disposition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	La/le stagiaire a rempli avec succès les missions qui lui étaient confiées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	La/le stagiaire a su gérer les urgences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	La/le stagiaire a assumé les responsabilités qui lui ont été confiées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	La/le stagiaire a su prendre des initiatives.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	La/le stagiaire a été une force de proposition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	La/le stagiaire a su trouver dans l'établissement d'accueil les informations dont il avait besoin pour progresser.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EVALUATION DE LA COMPÉTENCE DE LA/DU STAGIAIRE						
9	Les connaissances et compétences techniques de la/du stagiaire étaient suffisantes pour les tâches que vous souhaitiez lui confier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	La/le stagiaire a été performant-e dans l'utilisation d'une ou plusieurs langues étrangères.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EVALUATION DU COMPORTEMENT DE LA/DU STAGIAIRE						
11	La/le stagiaire a respecté les contraintes du service (horaires, code vestimentaire, règlement intérieur...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	La/le stagiaire a su communiquer avec les autres membres du service.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	La/le stagiaire a su communiquer avec la hiérarchie de l'établissement d'accueil.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	La/le stagiaire a démontré sa volonté et sa capacité à appréhender les contraintes spécifiques liées à l'environnement de l'établissement d'accueil.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations :

Note sur 5 : / 5

Seriez-vous prêt à reprendre un-e stagiaire ?

OUI

NON

Date :

Nom et signature de la tutrice/ du tuteur établissement d'accueil

**Règlement Intérieur du Département de Lettres
UFR ALL
Université Jean Monnet, Saint-Étienne**

Article 1^{er} : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un.e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.
- Elle ou il est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.
- Elle ou il peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).
- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :
 - les modalités de contrôle de connaissances
 - la création de nouveaux enseignements
 - le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.
- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,
 - la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent.es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.
 - l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
 - une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
 - la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications :

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur internet :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/reglement-general-des-etudes.html>

Vu le Règlement Général des Études 2022-2023 de l'université Jean-Monnet (RGE), adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 08 mai 2022,

Vu le code de l'éducation,

Considérant les spécificités des formations de la faculté Arts, Lettres et Langues (ALL), il est fait précision ou dérogation aux dispositions du RGE par le présent Régime Spécifique des Études (RSE-ALL).

Le RSE-ALL assure la correspondance avec le RGE en reprenant la numérotation des articles concernés.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION (UEOS)

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

6.5. PRINCIPE DE SECONDE CHANCE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.

Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.

Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.6. REGLES DE PROGRESSION ET REDOUBLEMENT

6.6.1. Licence

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Pour pouvoir passer de L1 à L2, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

au S1, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne à l'ECUE de langue A et à l'ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6,

au S2, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6.

Pour pouvoir passer de L2 à L3, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

au S3, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3,

au S4, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3.

Licence mention Lettres modernes / Lettres et Humanités.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais n'ayant pas validé pas le semestre 2: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais n'ayant pas validé le semestre 1: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre du semestre 1.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

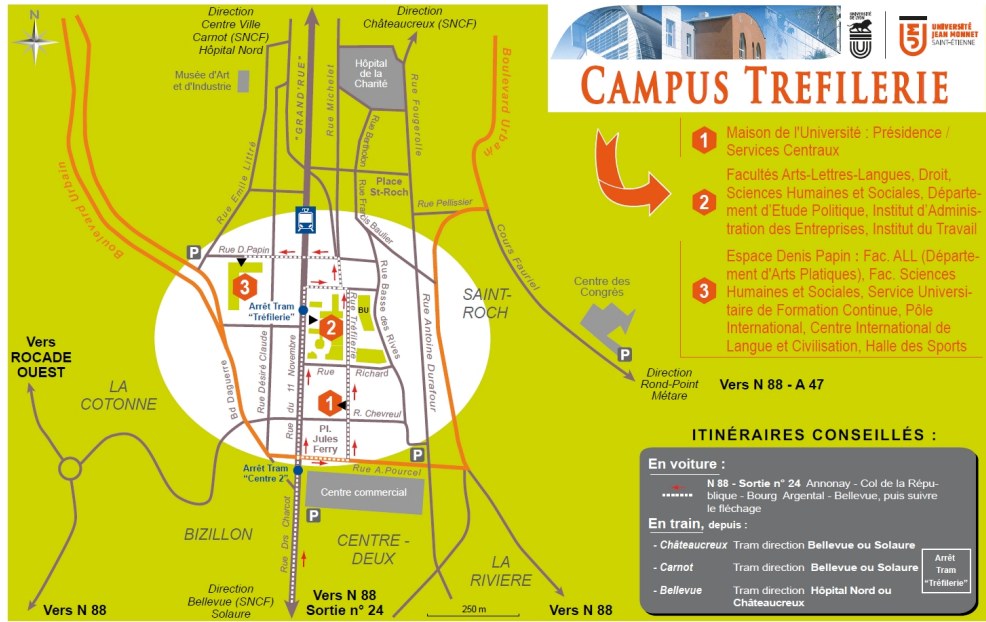
L'étudiant.e qui a trois absences injustifiées à un cours sera déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

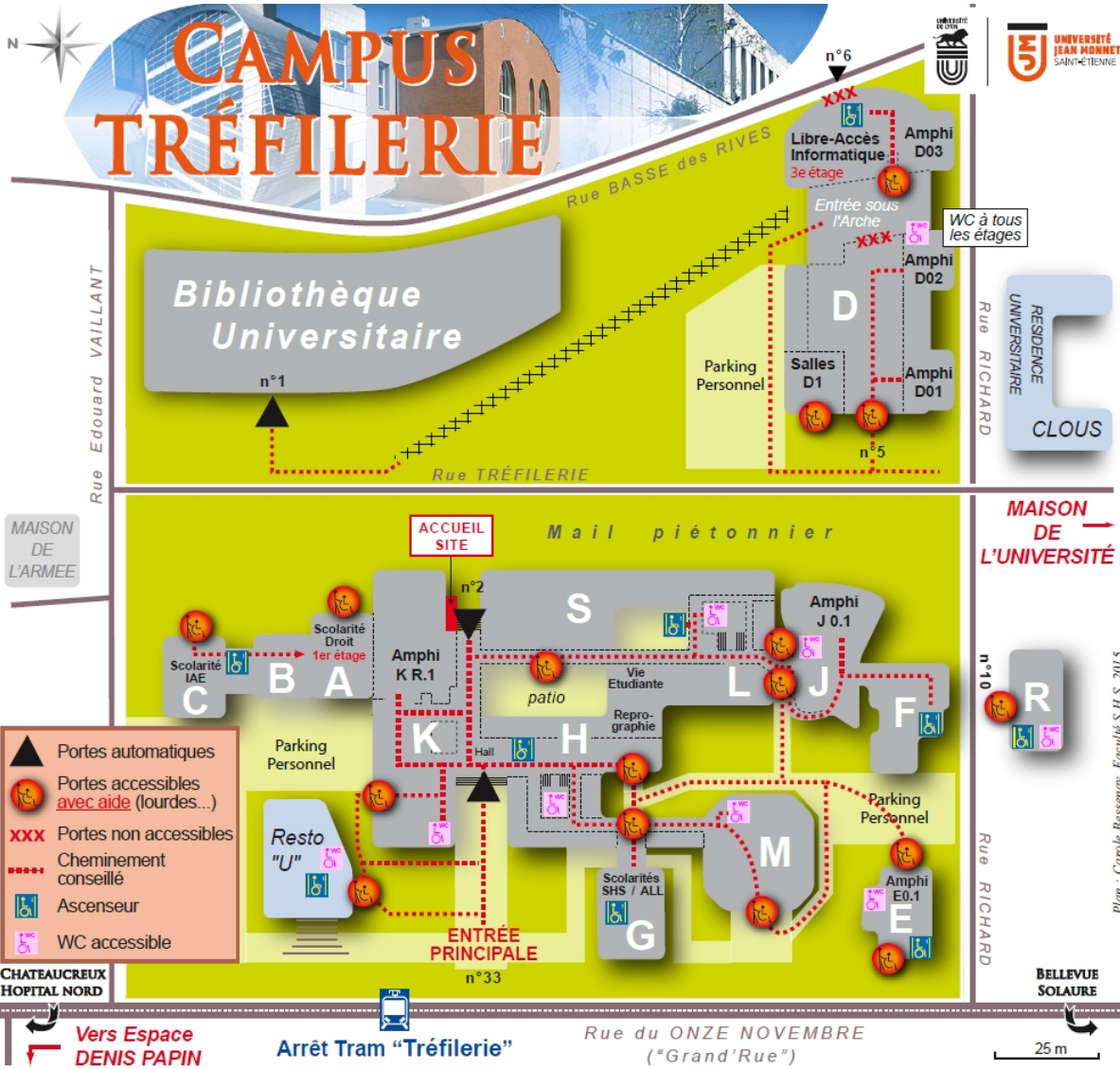
9. AMENAGEMENTS DES ETUDES – DISPENSES D'ASSIDUITE

Les demandes d'aménagements doivent être reçues au service de scolarité avant le 30 septembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 10 février 2023 pour les semestres pairs.

Dans le cadre des aménagements handicap, les certificats de la médecine préventive doivent être reçus au service de scolarité avant le 18 novembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 17 mars 2023 pour les semestres pairs.

Plan des sites ALL





SERVICES UNIVERSITAIRES

Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous les mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

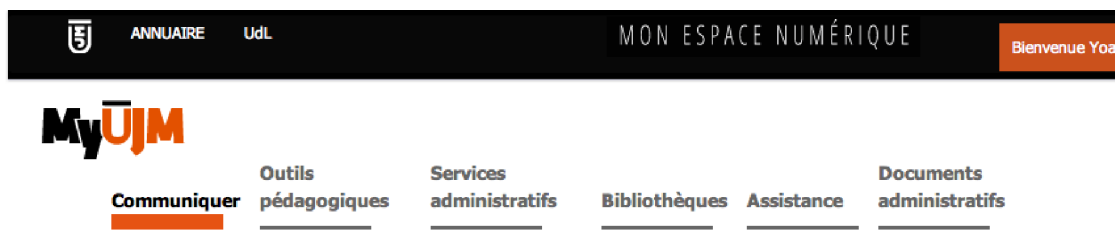
Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96

LES SERVICES NUMÉRIQUES



L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **des salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique.

Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.


Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 9 h. -16 h. 30 du lundi au vendredi

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

ETUDES ET HANDICAP

Le Bureau Accueil Handicap (BAH) de l'université Jean Monnet propose différentes aides aux étudiant.e.s en situation de handicap, notamment :

- un soutien pédagogique
- un temps supplémentaire aux examens
- une aide à la prise de notes
- un accompagnement sur le campus
- une visite accessibilité campus
- le prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécifiques...)
- une salle de travail équipée d'un ordinateur est également dédiée aux étudiants pour les séances de tutorat ou le travail personnel

Aménagements d'examens, de concours et/ou d'études

Vous avez jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire en cours pour faire une demande d'aménagement et vous faire connaître de nos services afin que votre dossier soit pris en compte. Afin de constituer votre dossier, merci de suivre la procédure de mise en oeuvre des aménagements d'examens, de concours et/ou d'études.

Préparer sa rentrée à l'UJM

Lycéens et futurs étudiants : vous devez prendre contact avec notre service dès le mois de mars précédent votre rentrée à l'UJM afin de préparer votre rentrée universitaire !

Jobs étudiants

Plusieurs offres d'emploi pour les étudiants de l'UJM sont proposées par le BAH (preneur de notes, tuteur, etc.). Rendez-vous sur la [page dédiée](#) pour les consulter et postuler !

Contacts :

Le Bureau est ouvert

- *du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h*
- *le vendredi de 9h à 12h.*

Pour prendre rdv :

- Téléphone au 04 77 42 17 22
- Par mail : accueilhandicap@univ-st-etienne.fr
- Site : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap.html>

A NE PAS OUBLIER, A COCHER

☐ **Mon inscription administrative** avant le 23 juillet 2023 pour les masters (1^{ère} session), à cette adresse : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/inscription-administrative.html>

Ainsi je pourrai avoir accès mes emplois du temps, à mes cours, à mon espace MyUJM, avoir ma carte étudiante....

☐ **Je garde sur moi ma carte étudiante.** Elle me permet d'accéder aux locaux, de composer lors des examens, d'emprunter des livres, de manger au CROUS...

Les cartes étudiantes sont envoyées à l'adresse indiquée lors de mon inscription (je dois mettre à jour mes informations si je déménage).

☐ **J'assiste aux réunions de rentrée (7 septembre 2023, réunion MIC à 15h30).**

☐ **Mon inscription pédagogique** pour les semestres impairs avant le 16 septembre 2023 et 27 janvier 2024 pour les semestres pairs.

Cela me permettra d'être inscrit aux cours, d'avoir des notes sur ces derniers et ainsi d'avoir un relevé de notes indispensable à la validation de mon année.

☐ **SI j'ai un stage obligatoire,** faire mes recherches dès le début de l'année. Il faut que je présente ma convention (signé par l'ensemble de parties avec toutes les pièces) à l'administration de la faculté au moins 15 jours avant d'aller en entreprise.

☐ **Je consulte mes notes** provisoires des semestres impairs dès le 4 mars 2024 sur mon espace MyUJM. S'il y a un souci, je me signale immédiatement à mon gestionnaire de scolarité.

☐ **Je télécharge, j'imprime et je conserve précieusement mes relevés de notes en fin d'année.**

Ils me seront indispensables pour candidater à des masters ou des doctorats

☐ **Je regarde régulièrement ma messagerie universitaire et le site de la faculté.** C'est là que se trouveront les informations indispensables à la réussite de mes études.